

**Déclaration préliminaire de la Mission électorale de la Francophonie à l'occasion
des élections présidentielle et législatives des 14, 15 et 16 juillet 2024
en République du Rwanda**

A l'invitation de la Commission nationale électorale du Rwanda, la Secrétaire générale de la Francophonie a déployé une Mission électorale de la Francophonie (MEF), à l'occasion des élections présidentielle et législatives des 14, 15 et 16 juillet 2024 dans cet Etat membre.

Conduite par M. Mohamed BEAVOGUI, ancien Premier ministre de la Guinée, la mission était composée d'un représentant de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et d'experts de haut niveau provenant de pays francophones.

Présente à Kigali depuis le 8 juillet 2024, la mission s'est entretenue avec des membres du gouvernement, la Commission nationale électorale (CNE), la Cour suprême, les institutions de régulation des médias, la Commission nationale des droits de la personne (CNDP), des représentants de partis politiques et d'organisations de la société civile.

La MEF s'est également entretenue avec les missions d'observation électorale de l'Union Africaine (UA) et du Marché Commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Force en attente de l'Afrique de l'Est (EASF), du Forum des Parlements de la conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (FP – CIRGL), ainsi qu'avec le Coordonnateur résident de l'ONU et l'Ambassadrice de l'Union européenne au Rwanda.

La MEF s'est attachée à évaluer, en application de son mandat et des dispositions de la Déclaration de Bamako dont le Chapitre IV-B consacré à la tenue d'élections libres, fiables et transparentes, les conditions de préparation et de tenue des élections présidentielle et législatives.

Le jour du scrutin direct, le 15 juillet, la délégation s'est répartie en trois équipes qui ont suivi le déroulement du vote dans une trentaine de bureaux de vote à Kigali et dans les provinces du Nord, de l'Est et du Sud du Rwanda, en complément de l'observation nationale que l'OIF soutient. A l'issue du vote, les membres de la délégation francophone ont assisté au dépouillement des suffrages dans la capitale, Kigali.

Sur la base de ses observations, analyses et entretiens avec les organes et acteurs du processus électoral, la MEF établit les constats préliminaires suivants :

- La Commission nationale électorale et la Cour Suprême ont fait montre d'une maîtrise parfaite du processus électoral qui repose sur leur longue expérience et sur une amélioration continue de leurs compétences, ce qui contribue à leur crédibilité et à la reconnaissance de leur travail.

- Les derniers jours de la campagne électorale observés par la mission se sont déroulés dans le calme et de manière pacifique, sans incidents.
- L'information et la communication électorales ont été diffusées par les médias audiovisuels et en ligne.
- Le financement des élections repose entièrement sur le budget de l'Etat. La révision du cadre juridique a permis la tenue combinée des deux scrutins et contribué ainsi à réduire le coût des élections.
- Une augmentation du nombre de femmes et de jeunes en tant qu'électeurs et candidats aux élections législatives, eu égard au système électoral favorisant leur inclusion dans la vie politique.
- Le double scrutin s'est déroulé, de manière générale, dans une atmosphère sereine, sans incidents rapportés et avec une forte affluence. La MEF a constaté une forte implication des femmes et des jeunes en tant qu'électeurs, membres des bureaux de vote et observateurs nationaux.
- Dans les bureaux visités par la MEF, les horaires légaux d'ouverture et de fermeture ainsi que les modalités de vote et du dépouillement des votes ont été respectés.
- Les membres des bureaux de vote étaient présents de manière continue. Participant au processus à titre volontaire, ils ont fait preuve de professionnalisme et ont agi en toute transparence.
- Le matériel électoral était disponible en quantité suffisante dans tous les bureaux de vote visités, les isolements assuraient le secret du vote et les urnes étaient transparentes et scellées.
- La présence de représentants des candidats et des partis politiques était observée dans des bureaux de vote visités.
- La présence d'observateurs internationaux et nationaux était effective dans plusieurs des sites de vote visités.
- Les forces de l'ordre étaient présentes de manière discrète.
- Les opérations de vote se sont déroulées de manière fluide et ordonnée conformément aux procédures légales.
- Des représentants des partis politiques et des observateurs nationaux et internationaux ont pu observer les opérations de dépouillement des suffrages qui ont été réalisées de manière transparente et conformément aux procédures dans les bureaux visités.

Attachée à la préservation de la paix et au renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit, la MEF salue l'esprit de coopération et la culture du consensus qui ont prévalu depuis le début du processus électoral en cours. Elle appelle les parties prenantes nationales à les maintenir et à recourir aux voies légales en cas d'éventuelle contestation électorale.

La MEF réitère la disponibilité de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à accompagner les parties prenantes rwandaises dans leurs efforts en vue du renforcement et de la consolidation de la démocratie. A l'issue du processus électoral, les constats et recommandations de la MEF feront l'objet d'un rapport qui sera transmis aux autorités rwandaises. L'OIF reste disponible pour accompagner les autorités et institutions rwandaises, en collaboration avec les autres partenaires, dans la mise en œuvre desdites recommandations.

La Mission électorale de la Francophonie saisit cette occasion pour remercier les autorités, les différents acteurs du processus électoral et le peuple rwandais pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité et les facilités exceptionnelles accordées aux membres de sa délégation tout au long de son séjour.

Fait à Kigali, le 17 juillet 2024